



**LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale
CFE-CGC
du Groupe INETUM**

<http://cfecgc-inetum.fr>
contact@cfecgc-inetum.fr
Tél : 06 83 09 41 92

Sommaire

Page 1	Inflation et Père Noël
Page 2	Référendum télétravail
Page 3	Mutuelle santé/ BAIN Capital
Page 4	Cap CSE : Software et IDF
Page 5	Agenda
Page 6	Contacts

N° 278 – 30 novembre 2022

Inflation : la Direction se transformera-t-elle en Père Noël ?

Plus le temps passe, plus l'inflation poursuit son escalade.

Elle a déjà passé le cap fatidique des 10% pour certains produits de consommation courante. La remise de l'Etat sur le prix de l'essence s'est réduite comme peau de chagrin le 16 novembre 2022 et disparaîtra en janvier 2023.

L'automne ayant été doux, les salariés ont pu limiter leurs dépenses de chauffage. Au moment où l'hiver s'installe, les budgets familiaux déjà considérablement rabotés au fil des derniers mois, vont subir une contraction brutale aux conséquences sociales désastreuses !

Certaines entreprises, conscientes de ce danger, l'ont anticipé en mettant en place des mesures compensatoires sous diverses formes : augmentations collectives de salaires et primes, en particulier la **PPV (Prime de Partage de la Valeur)** qui est **particulièrement attractive socialement et fiscalement pour les salariés rémunérés jusqu'à trois fois le SMIC soit 60444€ annuels.**

Or la rémunération annuelle de 90% de l'effectif d'Inetum en France est inférieure à trois SMIC !

Qu'attend donc la Direction pour enfile son costume du Père Noël et déposer cette prime sous le sapin de chaque salarié avant la fin de l'année 2022 ?

La Direction a distribué 800.000 actions « gratuites », soit une valeur de 12,6M€ (avant fiscalité) répartie entre quelques dizaines de dirigeants, la moitié revenant au PDG, et a fait financer ce joli cadeau par l'entreprise (7M€ de coût cumulé depuis 2017). Ne pourrait-elle pas, **une fois en 12 ans de présence du PDG et de son équipe à la tête du Groupe, et dans le contexte inédit d'une explosion de l'inflation**, démontrer en espèces sonnantes et trébuchantes, toute la bienveillance dont elle se targue à l'égard des salariés ?

Deux journées de mobilisation des salariés - nous en profitons pour les féliciter de nouveau pour leur participation à ce mouvement, démontrant ainsi leur attachement à la défense du collectif - avec 2000 heures de grève, relayées par les médias et les réseaux sociaux, ne seraient pas des signaux suffisamment forts du malaise qui s'installe dans le Groupe ?

Sans autre chose qu'une écoute polie du DRH, mais sans la moindre contre-proposition face à une proportion considérable de salariés laissés injustement pour compte en cette année 2022, **la Direction creuse le sillon du désengagement des équipes** dans la réalisation du fameux plan stratégique UPSCALE25 sur lequel le nouvel actionnaire, BAIN Capital, a tout misé.

La Direction a 30 jours devant elle pour redresser la barre : c'est encore possible !

DERNIERE MINUTE

Dans une interview donnée par le **PDG**, le 25/11/22 à la radio **Express FM en Tunisie**, à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège d'INETUM à Tunis, celui-ci a évoqué **l'inflation des salaires, allant même jusqu'à la chiffrer pour la France : entre 5% et 10% !**

Que ceux d'entre vous qui ont bénéficié de cette manne, lèvent la main !



**RÉFÉRENDUM pour la validation du
nouvel accord TÉLÉTRAVAIL
signé le 30/09/22
par la CFE-CGC et la CFDT
[vote du 8 décembre 9H00 au 14 décembre 14H00]**



Le nouvel accord de télétravail a été signé le 30/09/2022 par la **CFE-CGC** et la CFDT. Notre représentativité cumulée étant de 47,4% l'accord ne peut pas s'appliquer directement, la Loi requérant une représentativité minimale de 50%.

Nous avons donc demandé l'organisation d'un référendum auprès des salariés : il aura lieu par voie électronique du 8 décembre au 14 décembre.

Le scénario de 2020 se répète à l'identique !

Souvenez-vous du référendum d'octobre 2020, déjà à l'initiative de la **CFE-CGC** et de la CFDT, pour la mise en place de l'accord de télétravail actuellement en vigueur : avec une **participation massive de 53%** vous aviez largement plébiscité le **OUI** avec **67,7% des votes**.

Si l'accord est approuvé par votre vote il s'appliquera immédiatement.

Dans le cas contraire, il n'y aura pas de renégociation comme le rêve Solidaires Informatique, mais une ou plusieurs notes produites unilatéralement par la Direction, forcément moins-disantes qu'un accord d'entreprise, contrairement à ce que la CFTC veut vous faire croire !

Ainsi le télétravail serait tributaire du « bon vouloir » de la hiérarchie, autant dire l'arbitraire, sans possibilité de recours des salariés en cas de difficulté, même avec l'appui des représentants du personnel.

Comme tout accord, celui qui est aujourd'hui proposé à votre validation, représente un compromis à un moment donné, qui pourra être amélioré au cours des mois à venir tout au long de sa période de validité de trois ans.

Nous nous en remettons à vous et sommes confiants dans l'issue de la consultation.

A la question posée : « Approuvez-vous l'accord relatif au télétravail ? »,

répondez OUI !



Mutuelle santé – Opération BAIN Capital



Mutuelle : êtes-vous bien couverts en cas d'hospitalisation ?

Le régime complémentaire de frais de santé en vigueur dans l'UES Inetum prend en charge la plupart des frais occasionnés par une hospitalisation.

Cependant, **les mutuelles obligatoires d'entreprise ne peuvent plus rembourser à 100% les dépassements d'honoraires** de certains praticiens (« non-CAS ») lors d'une hospitalisation.

Il peut donc en résulter dans certains cas des restes à charge inattendus pouvant atteindre, 1000€ ou 2000€ selon les situations individuelles et les praticiens qui interviennent.

C'est pourquoi une option facultative (donc sans participation de l'employeur au financement de la cotisation) a été mise en place pour ceux qui souhaitent une couverture élargie.

Cette option dont le coût pour un salarié est de 0,11% PMSS, soit **4€ par mois**, couvre les dépassements d'honoraires des praticiens « non-CAS » lors de l'hospitalisation, améliore la prise en charge de la chambre individuelle, et rembourse mieux les visites chez des médecins spécialistes.

Moins de 50% des salariés adhèrent à cette option, et l'on observe des restes à charge importants pour des salariés hospitalisés, sans doute pris au dépourvu.

La CFE-CGC défend depuis plusieurs années le principe d'intégrer cette couverture élargie en situation d'hospitalisation, dans le régime de base obligatoire. Ce qui sécuriserait tous les salariés face à l'aléa de l'hospitalisation.

Nous demandons par ailleurs que cette amélioration du régime soit **autofinancée grâce aux marges de manœuvre existantes** : en effet, depuis 3 ans, le compte de résultat du régime est bénéficiaire (S/P proche de 98% soit un solde bénéficiaire de 250K€ annuels). Actuellement cet excédent profite exclusivement à l'assureur GENERALI.

Si cela s'avérait insuffisant, **un supplément de participation de l'entreprise dans la cotisation serait la meilleure réponse.**

Ainsi, finalement, les salariés n'auraient aucune augmentation de leur cotisation et seraient mieux couverts, et ceux qui souscrivent déjà à l'option facultative verraient son coût diminuer.

Les modalités et le chiffreage sont à l'étude par l'assureur et seront présentés en séance de commission de suivi du 13/12/22.

Cette réunion sera conclusive : la **CFE-CGC** en espère une décision favorable avec une mise en place rapide et travaillera en ce sens avec les autres Organisations Syndicales. **A suivre.**



BAIN Capital : la pression monte !

En dépit de la consultation du CSE Central en octobre 2022 et des travaux de son expert sur l'opération de reprise d'Inetum par le fonds d'investissement américain, BAIN Capital, des questions importantes restent à ce jour en suspens.

Parmi d'autres :

- dans le montage **LBO** prévu (forte composante de dette) et désormais un contexte général de remontée des taux avec une perspective de récession en particulier en France, quelles sont les évolutions des conditions du financement bancaire ?

- quels niveaux de **frais financiers** l'entreprise devra-t-elle supporter ?

- combien coûteront les **instruments financiers** que l'entreprise devra activer pour se préserver de hausses trop fortes des taux ?

- **quels managers ont souscrit au dispositif d'intéressement** qui a été mis en place à leur seule intention (apport prévu de 10M€ par l'ensemble des managers concernés) ? Quels gains en espèrent-ils ? Sur la base de quels indicateurs de performance ?

- quand le **dispositif d'intéressement des salariés** à l'opération sera-t-il mis en place ?

- le **business plan initial d'INETUM** a-t-il été revu pour tenir compte du nouveau contexte économique mondial ? Avec quelles conséquences pour les salariés ?

- les activités Software seront-elles conservées dans le Groupe Inetum ? Externalisées ? Cédées ?

La Direction devra apporter des réponses précises dans les meilleurs délais.

Dans cet objectif, nous comptons sur la présence du PDG lors de la dernière réunion du CSE Central de 2022 (le 13 décembre).

D'ores et déjà, nous avons perçu que la pression montait dans les différentes strates de l'entreprise lorsque l'on aborde la réalisation du plan stratégique UPSCALE25.

Attention : danger ?

DERNIERE MINUTE

La société DL Software spécialisée dans les progiciels métiers avec 200M€ de CA (montant équivalent à celui des activités SW du Groupe Inetum) vient d'acquérir plusieurs sociétés pour élargir son offre. Également détenue par un fonds d'investissement, sa stratégie s'inscrit dans un mouvement de consolidation du marché qui pourrait, tôt ou tard, impacter Inetum SW. **A surveiller.**

Cap sur les CSE : ce mois-ci, l'Île de France et Software

CSE Software : Retour des réunions en présentiel et gestion dynamique des prestations !



Toute l'équipe **CFE-CGC** a salué avec une grande satisfaction, le retour des **réunions mensuelles du CSE en mode présentiel, synonymes de rencontres vivantes avec nos collègues.**

Pour mémoire, Inetum Software, ce sont **1200 salariés répartis dans 17 agences** : Saint Ouen, Lyon, Montpellier, Nîmes, Metz, Quétigny, Orthez, Nancy, Bordeaux, Toulouse, Tarbes, Reims, Boulogne, Chauray, Aix, Nantes, Rennes... Un isolement structurel des salariés, compensé par des collectifs locaux conviviaux et forts !

Un mois sur deux, le CSE se déplace dans une de ces agences, pour tenir sa réunion mensuelle : c'est une occasion unique pour un moment de partage et d'échanges très riches avec tous les salariés, autour d'un buffet convivial traditionnellement organisé par le CSE. Une intendance parfaite, chacun prenant sa part !

Depuis le mois d'avril, le CSE s'est déjà rendu à Reims, Lyon, Orthez et Chauray (Niort).

La très grande majorité des élus fuient les réunions TEAMS (qui restent proposées bien entendu) et font les déplacements. **L'équipe CFE-CGC, très impliquée dans le fonctionnement du CSE, est au complet en présentiel dans chaque réunion.**

Au-delà de ce fonctionnement très dynamique et apprécié par nos collègues, **l'équipe du CSE** a mis en place, crise sanitaire obligeant, **une lettre d'information mensuelle diffusée à tous les salariés sur leur adresse mail.** Plus synthétique, elle complète parfaitement les PV détaillés des réunions, tous publiés dans le site du CSE, en temps et en heure.

Le suivi économique de l'entreprise fait l'objet d'un travail approfondi : avec une cinquantaine de progiciels distincts dans des domaines métiers différents, la situation est particulièrement complexe ! A tel point que **nous avons obtenu la présence du Président de Software à chaque réunion** pour un tour d'horizon business complet. Nous invitons aussi très régulièrement les patrons d'activités pour des focus spécifiques.

Les prestations sociales ne sont pas en reste ! Les élus **CFE-CGC** se sont fortement investis pour les mettre en place et surtout les gérer au quotidien de manière très réactive. On citera parmi d'autres :

- **170€ en chèques-Noël** (le montant maxi autorisé par l'URSSAF) **pour chaque salarié sans condition d'ancienneté** (les nombreux nouveaux embauchés apprécient !),

- **160€ en chèques-culture**, distribués en novembre, également sans condition d'ancienneté,

- les **chèques-vacances** plébiscités par plus de 80% de l'effectif, pouvant aller jusqu'à **plus de 300€** selon la composition familiale et les **chèques scolaires.**

- **un budget spécifique est alloué pour l'organisation locale au niveau des agences de projets collectifs** : de belles occasions pour partager ensemble des moments festifs tels que : Week-end de ski, courses à pied, soirées bowling, escape-games, repas de fin d'année etc.

Pour toute information complémentaire, contactez les élus CFE-CGC (coordonnées en page 6).

CSE IDF : Des activités de fin année festives et ouvertes à tous !



Avec la participation active des élus **CFE-CGC** (2^e Organisation Syndicale en IDF), le CSE IDF a organisé un joyeux paquet d'activités pour cette fin d'année 2022 !

Chèques cadeaux de Noël : accessibles à tous les salariés et à leurs enfants, sous forme d'une carte d'achat virtuelle ou physique, valable dans de nombreuses enseignes et utilisable au centime près (**170€** par salarié + **60€** par enfant né entre le 01/01/2006 et le 30/09/2022) .

Ces cartes doivent être commandées avant le 31/12/2022 via le site du CSE : <https://www.cse-inetum-idf.com/>



Arbre de Noël : il se déroulera le 10/12/2022 de 17 à 22 heures dans le cadre majestueux et historique du Musée des arts forains à Paris, privatisé pour l'occasion. Un grand nombre d'activités seront proposées pour les petits et les grands.



Coupe du monde 2022 : un concours de pronostics doté de nombreux lots a été lancé ! Il réjouira les amateurs. Les non-connaisseurs ont toutes leurs chances également. Des informations régulières seront transmises par mail.



Important : en raison du déménagement du siège de Saint Ouen dans le **nouveau site STORIES, le CSE sera fermé du 16/12/2022 au 07/01/2023 inclus.**

Les représentants CFE-CGC seront présents à STORIES dès le 02/01/2023 et pourront vous guider dans les nouveaux espaces dédiés aux représentants du personnel.

Les élus **CFE-CGC** sont à votre entière disposition pour vous informer sur le fonctionnement du CSE et son offre de services, ainsi que sur tout sujet en rapport avec l'exercice de vos activités professionnelles et la défense de vos droits.

Prenez contact avec notre équipe (cf. page 6)



Agenda : novembre 2022 / décembre 2022

Cela s'est passé en novembre :

2 novembre : réunion de la commission paritaire

Après la fin de non-recevoir de la Direction aux revendications des Organisations Syndicales sur le maintien du pouvoir d'achat, les Organisations Syndicales ont boycotté cette réunion.

3 au 29 novembre : déplacements d'une délégation CFE-CGC dans les sites Inetum de l'OUEST, Lyon, Ile de France et EST

La CFE-CGC remercie tous les salariés des sites visités, pour leur accueil, leur intérêt pour les sujets d'actualité exposés et la qualité du dialogue engagé.

- 3 novembre** : Caen
- 7 novembre** : Lyon O'Saône
- 15 novembre** : Strasbourg et Metz
- 16 novembre** : Nancy
- 17 novembre** : Dijon
- 22 novembre** : Boulogne
- 24 novembre** : Orléans et Boulogne
- 29 novembre** : Niort

8 novembre : réunion de négociation du Protocole d'Accord Préélectoral (PAP) pour l'organisation du référendum de validation de l'accord télétravail

Au cours de cette réunion, les modalités du référendum de validation de l'accord télétravail ont été définies : il aura lieu par voie électronique du **8 au 14 décembre**. Les informations à connaître ont été envoyées à tous par mail, le 24 novembre.

9 novembre : 2^{nde} réunion de la commission prévoyance-santé

Les points suivants ont été examinés :

- **présentation des conditions d'intégration en 2023 dans le régime de prévoyance confié à l'AG2R, de l'OCIRP**, institution spécialisée sur le risque décès et apportant un accompagnement social personnalisé,
- dispositifs de « **l'action sociale** » AG2R mis à la disposition de tous les salariés : nombreuses aides répondant aux diverses situations de difficulté comme la situation de handicap, de proche-aidant ...

Consultable prochainement via l'Intranet.

10 novembre : réunion du CSE Central

A l'ordre du jour : modalités de **financement de l'acquisition d'Inetum** par Bain Capital, **politique sociale**, plan de **développement des compétences 2023**, fusions au 01/01/23 et 01/02/23 d'Inetum Midmarket Solutions (39 salariés) et Inetum Outsourcing France (7 salariés) dans Inetum, déploiement du **plan de sobriété énergétique**.

15 novembre : 2^{ème} grève des salariés pour défendre leur pouvoir d'achat

La mobilisation était au rendez-vous, partout en France.

Nous réitérons toutes nos félicitations à ceux qui y ont pris part et ont ainsi démontré leur attachement à des mesures collectives pour combattre les conséquences délétères résultant du niveau astronomique de l'inflation (cf page1).

Prévisions pour décembre :

Du 8 décembre 9H00 au 14 décembre 17H00 : scrutin pour la validation de l'accord de télétravail.

La CFE-CGC signataire, avec la CFDT, du nouvel accord de télétravail, appelle à voter **OUI**, permettant sa mise en place rapide (cf. page 2) et l'ouverture d'une nouvelle période de 3 ans sous son régime.

Pour mémoire, lors du référendum précédent, sur ce sujet, en 2020, **53% de l'effectif avait voté, soit environ 5300 salariés qui avaient répondu OUI à 67,3%**.

13 décembre (après-midi) : réunion du CSE Central

Ordre du jour en cours de préparation. Un point en présence du PDG, sur l'arrivée opérationnelle du nouvel actionnaire BAIN Capital est souhaité.

13 décembre (matin) : 3^{ème} réunion de la commission prévoyance-santé

Réunion conclusive sur les 2 points suivants :

- Présentation des modalités d'accompagnement personnalisé des familles en situation de deuil par l'OCIRP, institution de prévoyance spécialisée ; modalités d'intégration de celle-ci dans la gestion du régime de prévoyance piloté par AG2R.
- Modalités de mise en place de l'**option « renfort hospitalisation »** dans le socle obligatoire des garanties du régime de frais de santé (« mutuelle ») cf. page 3.

14 décembre (matin) : réunion de la commission paritaire.

L'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et Solidaires maintient ses **revendications sur les mesures relatives au pouvoir d'achat au titre de 2022** (cf. page 1). Les **Négociations Annuelles Obligatoires 2023 (NAO)** démarreront en janvier 2023.

14 décembre (après-midi) : réunion de la commission de suivi de l'accord ARTT (réduction et aménagement du temps de travail).

Le bilan de fonctionnement de l'accord ARTT signé en 2001 notamment par la CFE-CGC sera examiné. La CFE-CGC portera son attention sur le nombre de jours de RTT et CP restant en fin de période d'exercice de CP (août) de sorte qu'ils soient bien sanctuarisés dans les comptes du salarié et ne soient pas perdus.

16 décembre : dernier jour de fonctionnement du site de Saint Ouen

Les salariés concernés par le déménagement à STORIES à partir du 03/01/23 ne pourront plus accéder au site actuel et seront en télétravail. Vos représentants CFE-CGC vous attendront à STORIES dès le 3 janvier !

25 décembre :



Joyeux Noël!



Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

IMPORTANT : les adresses courriel indiquées ci-après sont gérées par la seule **CFE-CGC** sur des serveurs qui lui sont propres et en toute indépendance du Groupe INETUM

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical Central UES ☎ 06 83 09 41 92 alina.tortochaut@cfecgc-inetum.fr			
Olivier MAULMY Délégué Syndical Central adjoint UES ☎ 07 87 16 17 19 olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr			
INETUM			
IDF	Olivier MAULMY	☎ 07 87 16 17 19	olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr
	Katia LESPINE	☎ 06 49 57 18 48	katia.lespine@cfecgc-inetum.fr
	Ludovic BOULLIN	☎ 06 76 28 46 99	ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr
	Patrick DESOUCHE	☎ 06 12 47 10 71	patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr
	Daniel ESSE	☎ 06 95 11 75 31	daniel.esse@cfecgc-inetum.fr
EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93	benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr
OUEST	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55	pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr
NORD	Brigitte DURIEZ	☎ 07 60 14 82 33	brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr
	Anthony FLORENT	☎ 07 87 16 17 19	anthony.florent@cfecgc-inetum.fr
RHONE-ALPES-AUVERGNE	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59	francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr
	Bruno MAZALE	☎ 06 30 30 63 27	bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr
MÉDITERRANEE	Guy DECHELETTE	☎ 06 75 71 42 62	guy.dechelette@cfecgc-inetum.fr
SUD OUEST	Olivier MAULMY	☎ 07 87 16 17 19	olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr
INETUM Software France			
Lyon Tangram	Alain JANKOWSKI	☎ 06 06 43 94 60	alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr
Saint Ouen	Alina TORTOCHAUT	☎ 06 83 09 41 92	alina.tortochaut@cfecgc-inetum.fr
Metz	Bertrand KLOSTER	☎ 06 23 83 03 50	bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr
Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92	andre.neble@cfecgc-inetum.fr
Nancy-Dijon	Daniel AKNINE	☎ 06 73 37 55 76	daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr
Hors UES			
Modernisation Solutions (ex METAWARE)	Martin JOURDAN Gilles ROLLAND DE RENGERVÉ	☎ 06 09 10 04 62	

Web

<https://cfecgc-inetum.fr>

Mail

contact@cfecgc-inetum.fr

Olivier Maulmy



Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC !

Adhérez en ligne :

<http://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>